

Aux Amis et Bienfaiteurs du Séminaire Saint-Curé-d'Ars

Les fruits du Saint-Esprit

Puisque cette Lettre aux amis vous parviendra aux alentours de la Pentecôte, je voudrais vous livrer quelques réflexions en rapport avec le temps liturgique et, pour cela, je ne trouve pas de meilleure source que de recourir une nouvelle fois à notre vénéré fondateur, qui, ne l'oublions pas, avant de fonder la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, était supérieur général de la congrégation des Pères du Saint-Esprit. Voici ce qu'il disait à ses séminaristes en 1975.

Une dévotion très importante que nous devons avoir pour notre croissance spirituelle et pour arriver à mettre Dieu en nous à la place qui lui revient, c'est la dévotion au Saint-Esprit. Des auteurs spirituels appellent parfois à juste titre le Saint-Esprit « le grand inconnu ». Pour beaucoup, le Saint-Esprit semble presque surrogatoire, inutile. On connaît Dieu le Père, créateur, on connaît Dieu le Fils, qui s'est incarné et qui par là est plus proche de nous, d'autant plus qu'il se trouve présent dans la sainte Eucharistie. L'Esprit-Saint, par contre, on le définit mal, on ne voit pas très



bien quelle est son action, puisque nous sommes créés et rachetés.

Que peut faire encore le Saint-Esprit ? Eh bien, en réalité, tout se fait par le Saint-Esprit. Le Père et le Fils n'agissent pas en dehors du Saint-Esprit. Pourquoi ? La raison en est bien simple. « Dieu est charité » (1 Jn 4, 8), nous dit saint Jean dans une de ses lettres. Donc Dieu ne peut pas agir autrement que par charité, il ne peut pas se passer de cette charité qui est sa nature propre, qui est son être propre. Et cette charité est précisément personnalisée par le Saint-Esprit. La personne même du Saint-Esprit est la charité du Père envers le Fils et du Fils envers le Père. Par conséquent, ni l'un ni l'autre ne peuvent faire quoi que ce soit si ce n'est à travers leur amour, c'est-à-dire à travers le Saint-Esprit ¹.

Ayant souligné l'importance de la dévotion au Saint-Esprit, Mgr LEFEBVRE parle des fruits qu'il communique aux âmes généreuses. Ces fruits du Saint-Esprit désignent des actes vertueux arrivés à une certaine perfection et dans lesquels l'homme se délecte.

L'enseignement de saint Paul

Au-delà des dons du Saint-Esprit, notre organisme spirituel a reçu encore de la part de Dieu ce que les auteurs spirituels appellent les fruits du Saint-Esprit et les béatitudes.

Saint Paul lui-même a énuméré les fruits du Saint-Esprit dans son épître aux Galates, au chapitre 5 : « Je dis donc : Marchez selon l'esprit et vous n'accomplirez pas les convoitises de la chair. Car la chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair ; ils sont opposés l'un à l'autre de telle sorte que vous ne faites pas ce que vous voulez. Mais si vous êtes conduits par l'Esprit, vous n'êtes plus sous la Loi. Or les œuvres de la chair sont manifestes, ce sont impudicité, impureté, libertinage, idolâtrie, maléfices, inimitiés, contentions, jalousies, emportements, disputes, dissensions, sectes, envie, meurtres, ivrognerie, excès de table et autres choses semblables. Je vous préviens, comme je l'ai déjà fait, que ceux qui commettent de telles choses n'hériteront pas du Royaume de Dieu. Les fruits de l'Esprit au contraire sont la charité, la joie, la paix, la patience, la mansuétude, la bonté, la fidélité, la douceur, la tempérance. Contre de pareils fruits, il n'y a pas de loi. Ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses passions et ses convoitises. Si nous vivons par l'Esprit, marchons aussi par l'Esprit. » (Ga 5, 16-25)

Il ne s'agit [pas] ici des dons du Saint-Esprit, mais déjà du résultat de notre union avec Notre-Seigneur et avec son Esprit-Saint. On dit « fruits du Saint-Esprit » parce que nous cueillons déjà leur effet en nous. Les fruits

1 - Retraite pascalle, Écône, 6^e conférence, mars 1975.

permettent déjà une jouissance ². Ils nous mettent dans un état de sérénité, de bonté, de douceur qui fait que nous jouissons déjà des grâces que le bon Dieu nous donne par la grâce sanctifiante, par les vertus et par les dons ³.

« On juge l'arbre à ses fruits. » (D'après Mt 12, 33) On peut juger de l'Esprit-Saint qu'ont reçu les Apôtres et les disciples par les fruits du Saint-Esprit.

Quels sont ces fruits ? Saint Paul les énumère. Ils sont au nombre de douze ⁴. On peut les réunir en trois groupes.

Le premier groupe comprend la charité, la joie et la paix. C'est déjà le Ciel ! Qu'y aura-t-il d'autre au Ciel ? La charité nous unira à Dieu pour l'éternité. Elle produira dans nos cœurs une joie ineffable et une paix immortelle. Ainsi les fruits que les disciples ont goûtés au moment de la descente du Saint-Esprit sont déjà une participation à l'éternité. Ils ont eu un contact extraordinaire avec Dieu, un contact supérieur à celui qu'ils avaient eu jusqu'alors. Ils se rendirent compte que Dieu est tout, qu'ils avaient tout reçu de lui et que toute leur vie devait être orientée vers lui. Ce contact les a conduits à un don total, définitif. Désormais plus rien ne pourra les détacher de Dieu. Mais s'ils ont approché Dieu d'une manière mystérieuse, profonde, extraordinaire, ils sont encore restés sur la terre.

Et alors quels ont été les fruits du Saint-Esprit dans cette vie terrestre, dans les événements quotidiens, aux prises avec les difficultés, les épreuves, les doutes, les hésitations, les angoisses ? Saint Paul énumère ainsi ceux du deuxième groupe : la patience, la longanimité, la bonté, la bénignité, la mansuétude. Voilà les fruits de l'espérance. Les Apôtres ont eu les yeux fixés au Ciel, fixés sur Dieu, sur le bonheur éternel qu'ils attendaient à présent avec un espoir profond. « En vous, Seigneur, j'ai placé mon espoir, je ne serai pas confondu. » (Ps 70, 1) C'est bien ce qu'ils devaient se dire. Désormais les choses de la terre leur apparaissaient sous un autre jour. Ils n'y étaient plus attachés. Dans les difficultés, dans les souffrances, dans les angoisses, ils manifestaient ces dispositions de patience, de douceur, de longanimité. Et n'est-ce pas ce visage de douceur, de bonté, de patience, de longanimité que l'on rencontre chez les vrais catholiques dans les épreuves, dans les difficultés, dans les soucis quotidiens ?

Mais ils n'étaient pas nécessairement devenus des saints. Des tentations les guettaient encore. Il y a la tentation de l'orgueil humain qui ne veut pas se soumettre aux mystères que le bon Dieu nous révèle. C'est une épreuve très dure pour notre intelligence, pour notre raison, une épreuve d'humilité. Et puis il y a l'orgueil de la chair. Cette chair veut toujours se révolter contre

2 - *Somme théologique*, I-II, q. 70, a. 1.

3 - Retraite pascale, Écône, 25 mars 1975.

4 - *Somme théologique*, I-II, q. 70, a. 3.

l'esprit, veut satisfaire ses désirs désordonnés, sa volupté, son intempérance. Alors quels seront les fruits de l'Esprit-Saint [pour surmonter ces tentations] ? Devant cet orgueil, devant cette révolte qui couve toujours dans nos âmes, les fruits du Saint-Esprit seront la foi ⁵ et la modestie.

La foi et la modestie s'unissent parfaitement. Nous devons faire preuve de modestie dans notre raison pour nous soumettre à la foi. Nous sommes de petites intelligences, nous sommes au bas de l'échelle des esprits. Si les anges sont soumis à l'intelligence de Dieu et à la vérité que Dieu leur enseigne, comment nous, pauvres humains, ne le serions-nous pas ? Nous devons être mo-



Frères en promenade

destes devant Dieu qui nous révèle ses grandes vérités, ses grands mystères : mystère de la Trinité, mystère de l'Incarnation, de la Rédemption et mystères auxquels nous sommes confrontés rien que dans la nature, dans la création. Eh bien, notre esprit doit se soumettre à la vérité de Dieu et à la volonté de Dieu. Voilà les fruits du Saint-Esprit en nous : la foi, la modestie.

Et puis enfin, avec la foi et la modestie, la continence et la chasteté forment le dernier groupe des fruits du Saint-Esprit. Elles modèrent les désirs désordonnés de la chair qui veut se révolter contre l'esprit.

Voyez comment saint Paul, en décrivant les fruits de l'Esprit, nous donne une image admirable de ce que sont devenus les Apôtres en quelques instants le jour de la Pentecôte ⁶.

Les fruits du Saint-Esprit en nous

Nous aussi, nous avons été associés en quelque sorte aux Apôtres qui se trouvaient dans le Cénacle au moment de notre baptême et à celui de notre confirmation, sacrement qui n'est que le complément de l'effusion du Saint-Esprit reçu au baptême. Nous avons vraiment reçu l'Esprit-Saint.

5 - Selon saint Thomas d'Aquin, la foi en tant que fruit du Saint-Esprit peut désigner aussi bien la vertu de foi que la fidélité (*Somme théologique*, I-II, q. 70, a. 3).

6 - Homélie, Écône, 18 mai 1986.

En avons-nous reçu les fruits ? Examinons-nous. Avons-nous conscience d'avoir Dieu en nous ? Avons-nous conscience de la charité de Dieu envers nous, charité que décrit saint Paul dans sa magnifique épître aux Éphésiens, où il parle de la hauteur, de la profondeur, de l'immensité de la charité de Dieu ? (Ep 3, 18-19) Est-ce que nous vivons vraiment près de Dieu ? Par conséquent, est-ce que nous partageons la paix et la joie de Dieu par la présence du Saint-Esprit en nous ?

Est-ce que nous participons aussi aux fruits qui nous sont donnés pour marcher vers notre éternité, au milieu des difficultés, des tentations, des traits du péché dans ce monde corrompu ? Est-ce que nous vivons vraiment des fruits du Saint-Esprit que sont la patience, la longanimité, la bonté, la douceur ? Combien il nous est bon de nous rappeler ces choses ! Tous les jours, peut-être, nous avons à pratiquer ces vertus. Nous souffrons aujourd'hui dans l'Église et par l'Église. Est-ce que nous sommes dans ces dispositions de patience, de douceur, de mansuétude dans les épreuves permises par Dieu, même de la part de nos frères ? Ou bien est-ce que nous nous révoltons ? Est-ce que nous nous opposons à la volonté de Dieu ?

Et puis, est-ce que nous réalisons vraiment, dans notre vie cette humilité de l'intelligence ? « Ramener tous les esprits à l'obéissance à Notre Seigneur Jésus-Christ » (2 Co 10, 5), voilà la devise que nous donne saint Paul. Il s'agit de soumettre notre intelligence qui voudrait se révolter, cette Raison qui s'est fait adorer au moment de la Révolution française, contre la volonté de Dieu. Contre la foi qui demande à la raison de se plier, et d'obéir, et d'accepter la Révélation et les commandements de Dieu, l'homme se dresse dans son orgueil et il adore sa raison.

Enfin faisons-nous ce que nous pouvons pour que les fruits du Saint-Esprit nous aident à modérer les désirs de notre chair, qui elle aussi veut se révolter, qui elle aussi voudrait ne pas obéir aux commandements de Dieu ? Est-ce que les dons du Saint-Esprit agissent en nous de telle sorte que nous pratiquions la vertu de tempérance ?

Demandons tous ces fruits à l'Esprit-Saint, afin que désormais nous vivions vraiment en catholiques ⁷.

Puisse ces paroles si profondes de Mgr LEFEBVRE nous inciter à manifester dans notre vie ces si bons fruits que l'Esprit-Saint désire nous communiquer.

Abbé Patrick TROADEC

Directeur

Le 24 mai 2014, en la fête de Notre-Dame auxiliatrice

7 - Homélie, Écône, 18 mai 1986.

Dates à noter

Du 26 juillet (19h00) au 1^{er} août (9 h), retraite pour les dames et les jeunes filles.

Si vous désirez profiter de cette retraite, veuillez vous inscrire au Séminaire Saint-Curé-d'Ars (21150 Flavigny-sur-Ozerain). Un acompte de 20 € est à verser au Séminaire (le prix total de la retraite est de 100 €). Merci de libeller les chèques à l'ordre du Séminaire Saint-Curé-d'Ars.



Réfection de l'étage Saint-Benoît

28 et 29 septembre – Prise d'habit et 1^{ers} vœux des frères. Que ceux qui désirent encourager les

frères n'hésitent pas à se joindre à eux ces jours-là. Les cérémonies auront lieu à 10h15.

Merci pour votre soutien financier toujours bien nécessaire.

Renseignements pratiques

Pension d'un séminariste

20 € par jour, soit environ 4 780 € par an.

POUR AIDER LE SEMINAIRE

- Les chèques sont à libeller à l'ordre de : **Séminaire Saint-Curé-d'Ars**.
- Pour aider régulièrement le Séminaire, vous pouvez utiliser le virement automatique en faveur de notre compte au Crédit Mutuel de Venarey-les-Laumes (21) : 10278 02511 n° 00051861345 24. Nous vous en remercions. Un reçu fiscal vous sera envoyé sauf mention contraire.

Séminaire Saint-Curé-d'Ars - Maison Lacordaire - 21150 Flavigny-sur-Ozerain

Tél. : 03.80.96.20.74 – Fax : 03.80.96.25.32